

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1C – 1 Subside à une association patriotique.
- 1C – 2 Coopération internationale communale.- Protocole de collaboration avec la commune de Kintambo (Ville-Province de Kinshasa).

- 2D – 1 Fabrique d'église du Précieux-Sang.- Divers travaux de rénovation à l'édifice du culte.- Autorisation d'effectuer les travaux et octroi d'un subside communal.- Avis.
- 2D – 2 Fabrique d'église de Saint-Paul.- Autorisation de céder en emphytéose une partie d'un terrain appartenant à la fabrique d'église.- Avis.
- 2D – 3 Notre-Dame du Saint-Rosaire.- Budget pour 2010.- Avis.

- 3 – 1 Propriétés communales.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et échevins fixant les conditions des marchés.
- 3 – 2 Propriétés communales.- Vente, de gré à gré, d'une bande de terrain communal, entre la Place de Saint-Job et la rue Jean Benaets.- Résultats de l'enquête de commodo et incommodo.
- 3 – 3 Propriétés communales.- Restauration du Moulin du Nekkersgat, rue Keyenbempt, 66 et mise en valeur du site classé.- Marché de travaux.- Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché.
- 3 – 4 A.S.B.L. Animation Prévention Socio-culturelle.- Budget 2010.
- 3 – 5 A.S.B.L. Agence Immobilière Sociale d'Uccle.- Budget 2010.
- 3 – 6 Régie foncière.- Budget 2010.- Vote de douzièmes provisoires.

- 4A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
- 4A – 2 Le Plan d'Intervention Psychosociale (P.I.P.S.) de la commune d'Uccle.- Approbation.
- 4A – 3 Acquisition d'une excavatrice.- Absence d'offres.- Application de l'article 17, § 2, 1^o e) de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.- Approbation des conditions du nouveau marché.
- 4A – 4 Conciergerie de l'école de Calevoet.- Travaux urgents et impérieux.- Assainissement de la salle de bains suite aux dégâts des eaux.- Approbation des conditions du marché.
- 4A – 5 Eglise de Saint-Job.- Passage à une chaudière au gaz.- Approbation des conditions du marché.
- 4A – 6 Piscine Longchamp.- Remplacement de deux chaudières.- Approbation de l'augmentation de l'estimation de la dépense initialement approuvée.

- 4B – 1 Urbanisme.- P.P.A.S. n° 66 "Château d'Or - Bourdon - Bigarreux".- Désignation d'un auteur de projet.

- 4D – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Abrogations, rectifications et nouvelles dispositions.

- 6A – 1 Affectation de soldes d'emprunts non utilisés.
- 6A – 2 Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques.- Renouvellement.
- 6A – 3 Règlement-redevance pour services administratifs.- Modifications de texte et de taux.
- 6A – 4 Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs.- Modification d'un taux.
- 6A – 5 Règlement-taxe sur les transports funèbres et les exhumations.- Modifications de texte et de taux.

- 6B – 1 Economie ucquoise.- Attribution du "Label Ucquois".- Règlement.

- 6C – 1 A.S.B.L. Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics.- Comptes et bilan 2008.
- 6C – 2 A.S.B.L. Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics.- Budget 2010.

- 6D – 1 A.S.B.L. Le Parascolaire d'Uccle.- Compte et bilan 2008.- Budget 2010.

- 6D – 2 A.S.B.L. Service Ucclois de la Jeunesse.- Budget 2010.
- 7A – 1 A.S.B.L. A.L.E. d'Uccle.- Budget 2010.
- 7A – 2 A.S.B.L. Service Ucclois du Troisième Age.- Budget 2010.
- 7A – 3 Intervention communale dans les frais de déplacement des handicapés ucclois fréquentant une entreprise de travail adapté.- Détermination du montant alloué.
- 7B – 1 C.P.A.S.- Compte 2008.
- 7B – 2 C.P.A.S.- Budget 2010.- Vote de trois douzièmes provisoires.
- 8 – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège échevinal fixant les conditions des marchés.
- 8 – 2 Enseignement communal.- Echelle barémique.
- 9 – 1 Dépôt d'œuvres d'art d'André Willequet.- Convention.
- 9 – 2 Théâtre du Ratinet.- Rénovation.- Subside extraordinaire.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1. **M. Cohen** :

Suivi de l'impact budgétaire de la démission du président du C.P.A.S..

2. **M. De Bock** :

- a) Abattages d'arbres Vieux chemin.
- b) Voitures qui circulent avec des plaques étrangères.

3. **M. Desmet** :

Photos dans les cimetières.

4. **M. de Lobkowicz** :

Dépôt Marconi : état de la question, suite à la décision du Collège d'environnement favorable aux riverains.

Uccle, le 8 décembre 2009.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Le Collège,

Frieda THEYS

Armand DE DECKER
Bourgmestre.